

REGION DE KINDIA
PREFECTURE DE DUBREKA
COMMUNE RURALE DE TONDON
DISTRICT DE : Tondon 1

Guinée

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

CERTIFICAT DE RESIDENCE N° 58

Valable pour trois(3) mois

Je soussigné Alpha Moussa CAMARA
Président du Conseil de District de Tondon 1

certifie que :

Le ou la nommé(e) Alpha Boubacar CAMARA
Né(e) : le 01/01/1970 à Boké

Fils/Fille de Feu Alpha
et de Feu Fatoumata CAMARA

Préfecture de : Dubreka

Profession : Enseignant

Est bien citoyen(ne) du District de Tondon où il (elle) réside au
secteur M'balia CAMARA

Dans la Concession de l'école élémentaire de Tondine

Motif de livraison : complément de dossier

En foi de quoi, le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir
ce que de droit.

Tondon le 09 / 05 / 2026

Le Président de District

